



AUGUSTIN LOADA

RÉFLEXIONS SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE EN AFRIQUE : LE BURKINA DE L'APRÈS-ZONGO

DANS LA CONTINUITÉ DU DOSSIER CONSACRÉ, EN JUIN DERNIER, À « L'AFFAIRE ZONGO », POLITIQUE AFRICAINE PROPOSE CE MOIS-CI UN POINT DE VUE ANALYTIQUE SUR LA DYNAMIQUE DE MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BURKINABÈ. UN AN APRÈS LA DISPARITION DU JOURNALISTE, AUGUSTIN LOADA MONTRE QUE CET ASSASSINAT A CONTRIBUÉ NOTABLEMENT À L'AFFIRMATION POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, TOUT EN SOULIGNANT LES AMBIVALENCES DE CE MOUVEMENT. EN POINTANT LES AMBIGUÏTÉS DE CE POSITIONNEMENT POLITIQUE, CET ARTICLE EXPLORE DE NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE EMPIRIQUES SUR LES SOCIÉTÉS CIVILES AFRICAINES.

Nombreux sont les concepts fondamentaux de l'analyse du politique en Afrique qui font aujourd'hui l'objet de réévaluations, voire de révisions déchirantes, depuis que la vague de « démocratisation » inattendue du début des années 90 est retombée. Il en est ainsi du concept de société civile. Celle-ci n'existerait pas en Afrique noire, où elle ne serait qu'une idéologie, un slogan qu'il conviendrait de déconstruire afin de ne pas créer de confusion, ni entretenir l'illusion de systèmes politiques très proches de ceux des sociétés « civilisées¹ ». Pourtant, en analysant le mouvement de protestation qui s'est récemment exprimé au Burkina-Faso, on peut soutenir que la société civile n'est pas un leurre. Elle existe, d'abord et avant tout parce qu'elle a conscience de son existence, de son rôle, des risques encourus par ses militants et dirigeants, qui les assument au nom d'un certain nombre de valeurs.

Si certains auteurs récusent le concept de société civile, estimant qu'il convient de s'en passer au profit d'autres, plus classiques mais aussi plus heuristiques, tels les concepts de classes, d'élites, d'ethnicité, ou de genre, d'autres estiment en revanche qu'on peut l'utiliser sous bénéfice d'inventaire². Certes, le processus de différenciation des sphères politique et économique et l'émergence d'une classe moyenne forte et organisée sont encore des processus incertains en Afrique noire. De ce fait, on peut comprendre les réticences de certains chercheurs à utiliser un tel concept. Mais de là à nier qu'il puisse

exister en Afrique noire une quelconque société civile, il y a un pas à ne pas franchir, à moins de faire du nominalisme. La société civile est largement en construction et ne peut être bien comprise qu'en termes historiques.

UNE HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Si, au-delà de l'instabilité politique qui l'a toujours caractérisée, la Haute-Volta a pu se payer dans les années 70 le « luxe de la démocratie³ » – fût-ce « une démocratie à visage militaire » (J.-P. Cot) – dans un environnement régional dominé par le parti unique, elle le doit avant tout à l'existence d'une société civile combative, qui a su préserver un minimum d'autonomie par rapport aux velléités de contrôle des différents régimes qui se sont succédé. Jusqu'à l'avènement de la révolution burkinabè le 4 août 1983, les forces politiques qui la composaient étaient essentiellement les chefferies traditionnelles, l'Église catholique et le mouvement syndical. L'influence des chefferies, en particulier des chefferies mossé, qualifiées souvent « d'État dans l'État », tient à la légitimité qu'elles ont pu préserver auprès de la grande majorité des populations mossé, qui constituent la moitié environ de la population totale du Burkina. Quant à l'influence de l'Église catholique, dont les fidèles sont pourtant minoritaires (environ 17,58 % de la population du Burkina en 1991), elle s'explique avant tout par le rôle que celle-ci a joué dans la formation des élites étatiques. Mais le principal moteur de la société civile au cours de cette période demeure sans conteste le mouvement syndical, qui se caractérise essentiellement par un pluralisme syndical et idéologique⁴. Toutes tendances confondues, les syndicats ont toujours joué un rôle politique, présentant ou soutenant des revendications démocratiques, s'opposant fermement à toutes les tentatives pour remettre en cause le pluralisme syndical et la liberté d'association, s'érigeant ainsi en véritable contre-pouvoir.

Le mouvement syndical va cependant amorcer une période de reflux avec l'avènement de la révolution d'août 1983. En fait, le projet politique développé par le régime sankariste rendait inévitable la confrontation avec l'ensemble de la société civile⁵. Pour sa mise en œuvre, le pouvoir révolutionnaire s'est

1. P. Chabal et J.-P. Daloz, *L'Afrique est partie : du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999, p. 30.

2. N. Kasfir, « The conventional notion of civil society : a critique », *Commonwealth and Comparative Politics*, vol. 36, n° 2, juillet, 1998, p. 17.

3. B. Cherigny, « La Haute-Volta ou "le luxe de la démocratie" », *Pouvoirs*, n° 9, 1979.

4. K. Sandwidi, « Syndicalisme et pouvoir politique : de la répression à la renaissance », in R. Otayek et al., *Le Burkina entre révolution et démocratie*, Paris, Karthala, 1996, pp. 325 et suiv.

5. Voir le n° 33 de *Politique africaine* consacré au « Retour au Burkina », 1989, et R. Otayek et al., *Le Burkina entre révolution et démocratie*, op. cit.



appuyé sur les comités de défense de la révolution, disséminés sur tout l'espace territorial et appelés à se substituer aux syndicats et aux autorités traditionnelles. Allergique aux critiques et à la « liberté d'expression bourgeoise », le pouvoir révolutionnaire n'a pas hésité à faire incendier le quotidien privé *L'Observateur*. Mais c'est incontestablement le mouvement syndical qui a été la principale cible du pouvoir révolutionnaire, qui a profité des divisions internes du mouvement pour organiser une sévère répression contre ses militants et ses dirigeants.

Si la réorientation stratégique de la révolution burkinabè au lendemain du coup d'État du 15 octobre 1987 a permis l'amorce d'une réconciliation avec la société civile, c'est surtout l'amorce du processus de démocratisation à partir de 1991 qui a créé un contexte favorable à l'essor de cette dernière. Cet élan sera cependant brisé par les pratiques du régime Compaoré qui, pour asseoir sa domination politique, s'est attelé à démanteler « démocratiquement » les partis d'opposition et à neutraliser la société civile. Reconnaissantes envers le président Compaoré qui les a délivrées d'une révolution sankariste se voulant « anti-féodale », les autorités traditionnelles, et même une bonne partie des hiérarchies religieuses chrétiennes et musulmanes, n'ont pas résisté à la stratégie de clientélisation développée par le régime. Quant au mouvement syndical, sorti très affaibli de la période révolutionnaire, il s'est efforcé de mettre à profit la réconciliation avec l'État pour reconstituer ses forces ; mais il doit affronter la ruse d'un régime qui cherche également à le neutraliser par la corruption. C'est ainsi que le monde syndical a connu une bipolarisation entre, d'une part, « le groupe des treize », surnommés aussi les « dialogueurs » parce que soupçonnés de faire le jeu du pouvoir en entretenant avec lui un dialogue stérile, et, d'autre part, des syndicats dits révolutionnaires, résolument hostiles à la gestion économique et politique du régime, enclins à recourir à la grève pour faire aboutir leurs revendications et accusés par le pouvoir de « faire de la politique » sous le couvert du syndicalisme⁶. La Confédération générale des travailleurs du Burkina (CGTB), la principale centrale syndicale du pays, est le chef de file de cette tendance radicale.

Dans le milieu étudiant, c'est l'Association nationale des étudiants burkinabè (ANEB), section nationale de l'Union générale des étudiants burkinabè (UGEB), qui a pignon sur rue. Restée indépendante du pouvoir malgré les assauts répétés du régime sankariste, puis du régime Compaoré, pour en prendre le contrôle, elle a conduit au printemps 1997 la plus longue grève de l'histoire du mouvement étudiant, en protestation contre la dégradation des conditions de vie des étudiants. Autre organisation phare de la société civile ayant échappé aux mailles du pouvoir, le Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), créé en février 1989, a dû cependant affron-

ter une scission interne soutenue par le pouvoir. Le MBDHP, dont le leadership s'est imposé dans la société civile burkinabè, a maintenu une prise de parole critique à l'égard de la IV^e République, en dépit des intimidations dont font l'objet certains de ses militants ainsi que son président.

Quant au « quatrième pouvoir », en pleine expansion depuis l'avènement du processus démocratique, il a, dans l'ensemble, été neutralisé ; par la corruption s'agissant de la presse privée, par la mainmise du pouvoir s'agissant des médias d'État, et par la crainte révérencielle vis-à-vis du pouvoir. Tant et si bien que les journalistes ont en général pratiqué une autocensure qui a eu pour résultat la production d'un journalisme dépourvu de réflexions critiques. Seule exception notable, l'hebdomadaire *L'Indépendant* dirigé par le célèbre journaliste Norbert Zongo. Très populaire notamment dans les milieux estudiantins et modestes des villes du Burkina, ce dernier s'est, par sa plume acérée envers le régime de la IV^e République, taillé une réputation de Zorro. Son assassinat, le 13 décembre 1998, sera à l'origine de l'émergence d'un mouvement protestataire. Il s'ensuivra la plus grave crise politique que le président Compaoré ait jamais eu à affronter depuis sa prise du pouvoir en octobre 1987. Face à ce que l'on pourrait considérer comme la goutte de sang qui fait déborder le vase, un « Collectif des organisations démocratiques de masse et des partis politiques » se constitue, pour exiger d'abord la lumière sur la disparition tragique de Norbert Zongo et de ses compagnons d'infortune, l'arrestation et le châtement des coupables, puis la refondation de la IV^e République⁷.

« L'affaire Norbert Zongo » a très rapidement érodé les bases de la légitimité du régime Compaoré que le scrutin du 15 novembre 1998 avait renouvelées. Le processus de délégitimation du régime a été si rapide que l'on a du mal à croire que celui-ci, un mois à peine avant le drame de *Sapouy*, était encore auréolé de la victoire de son fondateur, qualifiée de « victoire propre, sans bavure » par ses proches euphoriques. Si les populations ne se passionnent pas pour les élections, à en juger par les taux de participation électorale assez faibles⁸, et font varier leurs soutiens aux gouvernants à la capacité de ces derniers à répondre à leurs attentes, elles ne considèrent nullement l'efficacité et la redistribution économiques comme l'*alpha* et l'*oméga* de la légitimité politique, pas plus qu'elles ne délivrent de chèques en blanc en la matière. Comme ailleurs, elles font intervenir aussi des considérations d'ordre éthique.

6. Cette bipolarisation s'est en partie estompée, le mouvement syndical ayant plus ou moins refait son unité dans le cadre du récent mouvement de contestation populaire.

7. Pour plus de détails sur les développements de « l'affaire Norbert Zongo », voir le dossier publié dans le n° 74 de *Politique africaine* paru en juin 1999.

8. Entre 25 % et 56 % sous l'actuelle IV^e République burkinabè.



L'irruption de la société civile burkinabè sur la scène politique n'est pas un fait nouveau sous l'actuelle IV^e République. Mais c'est avec l'émergence du mouvement « Trop c'est trop » que la société civile est apparue comme un acteur incontournable du changement politique. Elle a connu un développement qualitatif, à travers l'émergence d'un noyau dirigeant au sein du tissu associatif burkinabè, qui s'est résolument engagé dans la lutte pour l'approfondissement du processus démocratique et la construction d'un véritable État de droit.

**LA DÉCANTATION DU TISSU ASSOCIATIF : L'ENGAGEMENT
POLITIQUE COMME CRITÈRE DISCRIMINANT**

L'une des questions que pose le concept de société civile est de savoir quel critère permet de ranger telle ou telle organisation dans la catégorie de société civile. Suffit-il de se proclamer membre de la société civile pour y appartenir ? Au Burkina, le mouvement « Trop c'est trop » semble avoir forgé un critère empirique, celui de l'engagement contre l'autoritarisme et la négation des droits humains.

*La bipolarisation de la société civile : la société civile entre
politisation et apolitisme*

Selon le président du Collectif, le mouvement protestataire est « un mouvement profond au cœur du Burkina-Faso qui comprend des lettrés et des illettrés, des cadres, des femmes, des jeunes, des intellectuels et même des militaires pour dire au régime de Blaise Compaoré "trop c'est trop"⁹ ». En réalité, il s'est agi d'un puissant mouvement social, essentiellement urbain, qui a touché les « classes moyennes » et les couches sociales pauvres des villes sans réussir à entraîner la grande masse de la population, c'est-à-dire la paysannerie, qui constitue près de 80 % de la population burkinabè.

Trois principales lignes de force traversent le Collectif, qui comprend cinquante-cinq organisations, selon les chiffres avancés par son président. Le groupe dominant est constitué par le MBDHP et les organisations syndicales gravitant autour, qui se caractérisent par leur orientation idéologique révolutionnaire. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant que le président et le vice-président du Collectif soient respectivement issus du MBDHP et de la CGTB.

Le deuxième groupe est composé d'organisations « apolitiques » révoltées par le drame du 13 décembre, et auxquelles on peut adjoindre la coordination des intellectuels du Burkina, créée à l'initiative de trois enseignants de l'université de Ouagadougou. Celle-ci est à l'origine d'un *Manifeste pour la liberté* publié en janvier 1999, et signé par près d'un millier d'intellectuels burkinabè

de tous horizons (universitaires, avocats, médecins, architectes, etc.). Ce manifeste se veut l'acte fondateur d'un « mouvement qui oppose un refus catégorique à la violence, à l'impunité, à la violation des libertés et qui fait de la défense des valeurs universelles, des principes fondamentaux donnant un sens à la vie des hommes sa constante préoccupation ».

Enfin, l'opposition radicale éparpillée à travers une dizaine de formations politiques constitue la troisième force politique au sein du Collectif. Marginalisée par le pouvoir en place, elle a trouvé dans le mouvement « Trop c'est trop » une occasion inespérée pour rebondir. Hormis le Pr. Ki-Zerbo, la plupart de ses leaders ont été les collaborateurs du président Compaoré, soit sous la révolution lorsqu'il n'était encore que le numéro 2 du régime, soit après qu'il eut accédé à la magistrature suprême. Cette valse hésitation entre le pouvoir et l'opposition a miné la crédibilité de bon nombre de ces opposants. D'où la méfiance de certaines organisations de la société civile et de quelques opposants irréductibles qui ne se lassent pas de mettre en garde de façon voilée ceux qui seraient tentés de se servir du mouvement de contestation pour « aller à la soupe ».

L'affaire Norbert Zongo ainsi que le mouvement social qui s'en est suivi ont constitué une épreuve de vérité pour les organisations et associations constitutives de la société civile burkinabè. Certes, toutes les ONG n'ont pas vocation à s'engager dans la lutte pour la démocratie, les « choix décisionnels » de leur direction et les grands principes qui sous-tendent leur action permettant d'opérer un premier tri¹⁰. Mais, face au drame du 13 décembre 1998 qui a révélé la nature véritable du régime Compaoré, toutes les organisations nationales qui prétendaient œuvrer pour un progrès démocratique au Burkina ont vu leur crédibilité mise en jeu. De leur engagement politique découle un certain nombre d'interrogations qui posent le problème de la nature même de la société civile.

Les organisations ou associations formelles réputées « apolitiques » sont-elles interdites de politique ou d'activités politiques ? Qu'est ce qui est politique, qu'est-ce qui ne l'est pas ? À supposer que ces activités soient politiques, sont-elles illégitimes ? Ce sont autant de questions soulevées par les activités du Collectif. Pour les autorités burkinabè, les activités de ce dernier sont politiques ; c'est pour cette raison qu'elles les considèrent comme illégitimes. Selon leur conception de la politique, seules les formations politiques devraient exercer des activités politiques, celles-ci étant jugées incompatibles avec le statut d'ONG. C'est le prétexte avancé par le gouvernement burkinabè pour dénoncer les accords de siège liant l'État burkinabè à l'Union interafricaine des

9. *San Finna*, n° 14, 16-22 août 1999, p. 7.

10. C. Allen, « Who needs civil society ? », *Review of African Political Economy*, n° 73, 1997.



droits de l'homme (UIDH) et octroyant à l'ONG et à son président, Halidou Ouédraogo, un certain nombre d'avantages et de privilèges.

En fait, la plupart des organisations « apolitiques » membres du Collectif acceptent la qualification « politique » conférée à leur action collective, admettant que les thèmes qui la sous-tendent – ceux de l'impunité, de la justice, de l'État de droit et de la démocratie – sont nécessairement politiques. Réagissant à l'une des recommandations du Collège des sages¹¹, qui demandait dans son rapport la « dépolitisation » de la société civile en faisant allusion aux organisations que nous avons qualifiées de « noyau dirigeant », le président du Collectif, premier visé, n'hésite pas à exprimer un point de vue divergent : « S'ils [les "sages"] pensent au Collectif – affirme-t-il –, c'est raté parce qu'il a fallu cette mobilisation consciente qui regroupe des politiques et des citoyens dans le mouvement associatif auxquels se sont joints des syndicats du mouvement social pour qu'on obtienne ce résultat, pour qu'eux-mêmes soient mis en place sous forme de Collège des sages. Dépolitisation de la société civile ? Je ne vois pas comment un mouvement des droits humains ou du moins un de ses responsables ou militants peut observer l'obligation de réserve. Parce que c'est le silence qui tue la démocratie, c'est le silence qui nourrit les violations des droits humains¹² ».

Par la mobilisation populaire qu'il a suscitée autour d'un certain nombre de thèmes précis, le Collectif a incontestablement forcé le régime Compaoré à inscrire ces problèmes sur son agenda politique. En ce sens, la politisation de la thématique de l'impunité, de la justice, de l'État de droit et de la démocratie, son intégration dans le jeu politique burkinabè ont conféré aux activités du Collectif un caractère politique. Certes, la société civile en tant que contre-pouvoir ne doit pas nécessairement « être contre » le pouvoir, mais ce distinguo est difficile à maintenir lorsqu'elle agit dans un environnement structurellement autoritaire.

Même s'il reconnaît le caractère politique de son engagement, le Collectif se défend toutefois de chercher à conquérir le pouvoir, ou de chercher à déstabiliser le régime, ce qui, dans ce dernier cas, est pour le moins paradoxal : comment pousser un régime de nature autoritaire, peu respectueux des droits humains, à changer dans un sens plus démocratique sans que celui-ci ne perçoive les revendications démocratiques comme une tentative de déstabilisation ? Malgré ses dénégations, le président du Collectif est soupçonné par les partisans du pouvoir de se positionner comme futur candidat à la présidence du Faso. Pour eux, il est inadmissible qu'un dirigeant de la société civile nourrisse de telles ambitions politiques.

Pour un certain nombre de leaders d'associations apolitiques, la présence de partis politiques de l'opposition à côté de la société civile est une alliance

contre nature. Pour eux, les partis politiques et la société civile sont issus de deux logiques différentes : une logique de conquête et de gestion du pouvoir, d'une part, et une logique de contre-pouvoir, non seulement vis-à-vis du parti au pouvoir mais aussi vis-à-vis des partis de l'opposition, d'autre part. Par conséquent, l'autonomie de la société civile exigerait que celle-ci ne soit pas « surprise » avec des partis politiques, quels qu'ils soient. Pour éviter une promiscuité qui risquerait de « pervertir » leurs organisations, ces leaders ont pris la décision de ne pas adhérer au Collectif, même s'ils approuvent la lutte engagée contre l'impunité et pour un approfondissement du processus démocratique en cours. L'organisation s'étant le plus illustrée dans cette attitude est le Groupe d'étude et de recherche sur la démocratie et le développement économique et social (GERDDES), dont le leader, Édouard Ouédraogo, est de surcroît le directeur de publication de *L'Observateur-Paalga*, l'un des quotidiens les plus lus du Burkina. Très respecté par les journalistes en raison de son ancienneté et de son rôle de pionnier dans la presse privée, il s'est brouillé avec les dirigeants du Collectif, en particulier avec son président, qui désapprouve sa vision apolitique de la société civile, faisant le jeu du pouvoir. Autant l'un est suspecté d'appartenir au Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRv), qui incarne au Burkina l'opposition radicale « hors système », autant l'autre est suspecté d'être un conseiller occulte du président Compaoré. L'escalade verbale entre les « deux Ouédraogo » qui se disputent le leadership au sein de la société civile burkinabè a consacré la nette bipolarisation de cette dernière, entre d'un côté les organisations qui se sont clairement positionnées contre un régime autoritaire considéré comme illégitime du point de vue éthique et démocratique, et de l'autre celles qui, dans une position inconfortable, tentent de rester « apolitiques » tout en condamnant les atteintes aux droits de l'homme, au risque de passer pour des appendices d'un régime corrompu. Si certains s'interrogent sur l'engagement démocratique des tenants de l'« apolitisme », d'autres s'interrogent en revanche sur la « civilité » des organisations « politisées ». L'approche conventionnelle considère que la « civilité » de la société civile lui commande de répudier la violence politique, de respecter le pluralisme, les autres acteurs sociaux et politiques ainsi que la légalité. Or, au nom de la

11. Le Collège des sages institué le 1^{er} juin 1999 par le président Compaoré avait pour mission essentielle de faire des propositions de sortie de crise. Cette instance était composée de personnalités issues de la société civile réputées, selon le décret qui l'institue, pour leurs « vertus d'intégrité et de droiture morale ». Il s'agit de trois anciens chefs d'État, de deux représentants par communauté religieuse (catholique, protestante, musulmane), de deux chefs coutumiers et de trois « personnes ressources ». Elle était présidée par Mgr Anselme Thomas Sanou, l'un des prélats les plus respectés du clergé catholique.

12. Interview publiée dans *San Finna*, n° 14, 16-22 août 1999, p. 8.



lutte contre l'autoritarisme, les organisations politisées n'ont pas toujours respecté ces critères¹³.

Quelles que soient les « dérives » qui ont pu entacher l'action du Collectif, il ne fait guère de doute qu'il a puissamment contribué à faire avancer les idées de justice, d'État de droit et de démocratie au Burkina. On peut critiquer le MBDHP, qui constitue l'organisation leader du Collectif, se gausser de son « président ». Il n'en demeure pas moins que cette organisation a réellement contribué à promouvoir les droits de l'homme dans le pays. Aussi N. Kasfir est-il tout à fait fondé à soutenir que, si l'on considère la « civilité » comme un attribut nécessaire de la société civile, on risque de méconnaître l'apport des organisations et mouvements « *incivil* » à la démocratisation¹⁴.

L'arrimage des partis politiques de « l'opposition radicale » à la société civile

Selon la conception gramscienne, la société civile concerne l'idéologie sous tous ses aspects ainsi que les institutions qui la créent et la diffusent. Elle inclut les partis politiques pour autant qu'ils ne constituent pas des démembrements de l'État et de ses appareils. En Afrique, le règne du parti unique, le quasi-monopole du pouvoir d'État des partis dominants et, dans certains pays, la succession des « régimes d'exception », ainsi que la nature même des formations politiques contemporaines – dont très peu obéissent aux critères classiques d'un parti politique –, ont réduit pour l'essentiel les « partis politiques » à des groupes de pression, d'opinion ou d'intérêts, au même titre que les mouvements associatifs.

Au Burkina-Faso, les partis d'opposition ne constituent pas un groupe homogène. En effet, l'opposition y est traversée par des clivages profonds, qui séparent non seulement « l'opposition modérée » de « l'opposition radicale », mais aussi ces deux ailes de l'opposition institutionnelle de l'opposition clandestine « hors système » qu'incarne le PCRV. Tout en dénonçant les dérives du régime Compaoré, l'opposition modérée (les Verts du Burkina et le Front de refus/Rassemblement démocratique africain [RDA]) n'a jamais remis en cause sa légitimité ni renoncé à traiter avec lui, contrairement à l'opposition radicale (une dizaine de formations politiques constituant le Groupe du 14 février). Celle-ci a tendance à considérer la société civile comme un allié objectif, et même à se décharger sur elle, par exemple en matière de contrôle et de surveillance des élections ou d'éducation civique des électeurs. Par son inconstance, sa désunion et son défaut de sens tactique, l'opposition institutionnelle a ouvert au régime Compaoré des perspectives de domination durable qui sont à l'origine des dérives ayant justifié l'émergence du récent mouvement de contestation. En adhérant au Collectif, l'opposition radicale, elle, s'est inté-

grée dans la famille de la société civile, qui lui a donné l'occasion de retrouver un semblant de crédibilité.

Or, au Burkina-Faso, cette alliance est considérée par les tenants du pouvoir comme illégitime, d'autant que la pratique en matière de représentation, dans certaines instances, tend à ériger la société civile en interface, sinon en médiateur entre la majorité présidentielle incarnée par le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) et les partis de l'opposition. Mais, pour le MBDHP, il s'agit là d'une « thèse éculée et frappée de nos jours de peu de considération [et] généralement soutenue par les régimes politiques africains violateurs de droits humains, dans le but de tenter de "diaboliser" les composantes combattives de la société civile qui osent dénoncer leurs forfaits¹⁵ ».

Que la société civile burkinabè se « politise », au point d'être devenue un acteur politique de premier plan de la vie politique du pays, peut s'expliquer en partie par la faiblesse des partis d'opposition, laquelle est imputable non seulement aux moyens divers utilisés par le régime Compaoré pour ruiner l'opposition, mais aussi aux insuffisances propres à cette dernière¹⁶ qui, à l'Assemblée nationale, ne compte que neuf députés contre cent deux à la majorité¹⁷. C'est cette marginalisation qui pousse la société civile à combler en quelque sorte le vide. C'est même une constante dans la vie politique : chaque fois que les partis politiques d'opposition ne peuvent pas jouer leur rôle, on constate l'émergence de forces de substitution.

La perte de crédibilité des partis d'opposition burkinabè et leur inefficacité expliquent que nombre d'intellectuels et d'authentiques démocrates burkinabè privilégient l'action politique par le MBDHP et le mouvement syndical. Bien sûr, certains leaders de la société civile peuvent être tentés d'utiliser ce canal pour se hisser au pouvoir, et rien n'indique que leur comportement futur sera différent de celui qui est reproché aux tenants du pouvoir actuel. Il n'en demeure pas moins que la seule question pertinente qui mérite d'être posée est celle de savoir si la société civile burkinabè actuelle, avec ses insuffisances, fait avancer ou non les droits de l'homme et le processus démocratique.

13. Au cours d'une conférence de presse, le président du Collectif, exaspéré par l'attitude négative du gouvernement, a déclaré « les bruits de bottes reviennent en Afrique. Nous avons beau ne pas être des putschistes... c'est trop ! Chacun de nous a des idées dans sa tête ». Cette phrase, abondamment commentée dans la presse locale, a suscité de vives réactions auprès de bien des observateurs qui se sont demandé si M. Ouédraogo n'appelait pas l'armée à intervenir.

14. N. Kasfir, « The conventional notion of civil society... », art. cit., p. 10-12.

15. Déclaration du MBDHP sur le rapport du Collège des sages en date du 27 août 1999.

16. Divisions, manque de ressources financières, très peu de militants et de cadres, absence de vrai sens tactique, stratégies à courte vue, etc. Voir International IDEA, *La démocratie au Burkina-Faso*, Stockholm, 1998, p. 70 et suiv.

17. A. Loada, « Les élections législatives burkinabè du 11 mai 1998 : des élections pas comme les autres ? », *Politique africaine*, n° 69, mars 1998.



Certains ont pu craindre que la société civile ne soit dominée et donc « pervertie » par les partis d'opposition, qui cherchent un moyen de renverser le pouvoir actuel. En réalité, on peut se demander si ce ne sont pas plutôt ces partis politiques qui sont à la remorque de la société civile, dans la mesure où le noyau dirigeant du Collectif n'est pas issu des partis politiques, mais constitué du MBDHP et de ses alliés, qui ont, au départ, subordonné toutes les autres revendications du Collectif à la lutte contre l'impunité. D'où la tendance des leaders des partis de l'opposition à marquer leur spécificité en pratiquant la surenchère en dehors du Collectif, soit collectivement au sein du Groupe du 14 février, soit individuellement au nom de leurs partis.

Il est clair que l'alliance entre les partis de l'opposition et les autres organisations membres du Collectif constitue une alliance conjoncturelle appelée à se dissoudre lorsque la sortie de crise sera amorcée. Les élections anticipées prévues risquent même de mettre à rude épreuve la cohésion de l'opposition dite radicale. Toutefois, il subsistera un noyau dur de la société civile qui sera tenté de capitaliser ou de se réapproprier les acquis du Collectif.

L'AUTONOMISATION D'UN NOYAU DIRIGEANT

AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La structure du Collectif a mis en relief l'existence d'un noyau dirigeant constitué par un réseau d'associations, syndicales notamment, qui constitue la locomotive de la société civile burkinabè et qui tend à s'autonomiser par rapport à l'État, au pouvoir et à l'opposition burkinabè.

La quête de l'indépendance

Pour asseoir sa domination politique, le régime Compaoré s'est attelé à démanteler l'opposition partisane et à neutraliser la société civile. Mais cette stratégie s'est heurtée à la résistance d'un certain nombre d'organisations et de leaders de la société civile, qui tiennent à affirmer leur indépendance vis-à-vis du pouvoir. Ainsi, le MBDHP, la CGT-B, *L'Indépendant*, l'ANEB, notamment, sont demeurés des espaces autonomes dans un environnement associatif corrodé par la logique clientéliste du pouvoir. Les ressources qui ont rendu possible cette indépendance proviennent essentiellement de l'autonomie budgétaire ou financière que leur garantit un certain nombre de bailleurs de fonds séduits par leur crédibilité¹⁸, les contributions et la solidarité existant entre leurs nombreux adhérents, l'existence de moyens d'information propres (dont *L'Indépendant*¹⁹) et d'un réseau d'informateurs constitué de militants et sympathisants issus à la fois de milieux intellectuels ou plus modestes. Fortes de leur indépendance, ces organisations vont s'atteler à élargir les espaces

d'autonomie que le régime a bien voulu concéder à la société civile. Instruites par l'expérience et par la nature du régime Compaoré, elles ont toujours conditionné la participation de la société civile à certaines instances mises en place par l'État à l'octroi de garanties réelles d'indépendance. Ainsi, elles remettront en cause la crédibilité du Conseil supérieur de l'information (CSI) au motif que cet organe de régulation se trouve dans les faits sous la dépendance du pouvoir : d'abord parce qu'il a été créé non pas par une loi organique, mais par un décret le plaçant sous la tutelle de la présidence du Faso ; ensuite parce qu'il est composé essentiellement de personnes nommées par le pouvoir et non de journalistes désignés par leurs organisations professionnelles. Le fait que le CSI ait suspendu deux émissions radiophoniques très critiques envers le pouvoir et qui avaient la particularité de donner la parole aux auditeurs a apporté de l'eau au moulin de ses détracteurs²⁰. Le plus acerbe était sans conteste Norbert Zongo qui, dans *L'Indépendant*, ne cessait de fustiger l'institution et les intellectuels qui s'étaient prêtés au jeu du pouvoir en acceptant d'être nommés au CSI. Les critiques ont, en partie, été prises en compte puisque la configuration institutionnelle de ce conseil sera remise en cause par un forum sur la communication en 1997. Par ailleurs, le Collège des sages a recommandé dans son rapport qu'une base légale soit conférée au CSI, que sa composition, ses attributions et le mode de désignation de son président soient revus, et qu'enfin son indépendance en tant que « quatrième pouvoir » soit garantie. Estimant – avec l'opposition radicale – que les conditions de l'indépendance n'étaient pas réunies, en dépit de sa dénomination, le MBDHP et la CGTB déclineront l'offre de siéger dans la « commission électorale nationale indépendante » mise en place par le gouvernement pour l'organisation des élections présidentielles de novembre 1998 – tout en participant activement au contrôle et à la surveillance du scrutin dans le cadre d'un collectif des observateurs nationaux constitué depuis 1995. Au contraire, les associations (le GERDES par exemple) et les syndicats

18. C'est le cas notamment du MBDHP. Quant à *L'Indépendant*, il a bénéficié du soutien du Danemark pour le démarrage de son journal. Son fondateur, Norbert Zongo, comptait du reste beaucoup d'amis dans ce pays. D'où le suivi particulier de l'affaire par le Danemark, l'un des plus gros bailleurs de fonds du Burkina. Signalons qu'au cours de la visite officielle qu'il a effectuée au Danemark en avril 1999, le président Compaoré sera accueilli fraîchement par la presse et le Parlement.

19. Le directeur de publication de *L'Indépendant*, Norbert Zongo, était avant son assassinat militant du MBDHP et animait des conférences pour la CGTB. Après sa disparition, la ligne éditoriale de *L'Indépendant* a été maintenue. L'action du MBDHP n'y est pas étrangère puisque le rédacteur le plus influent du journal serait l'un des dirigeants du mouvement.

20. À ce propos, la Ligue de défense de la presse, une organisation membre du Collectif, a déposé une requête auprès de la chambre administrative de la Cour suprême pour obtenir l'annulation de la décision du CSI. Mais elle a été déboutée de sa demande, les juges estimant qu'elle n'avait pas intérêt à agir en lieu et place des opérateurs radiophoniques concernés.



fidèles à la doctrine de l'apolitisme et du réformisme estimeront que la mise en place de la commission décriée était un progrès et qu'il valait mieux accepter le dispositif actuel tout en œuvrant à son amélioration.

Mais c'est avec la constitution d'une commission d'enquête indépendante sur l'affaire Norbert Zongo que le MBDHP a remporté la « bataille de l'indépendance ». La commission mise en place conformément aux vœux de la société civile élira son président, qui n'est rien d'autre que le représentant du MBDHP. Ce sera la première défaite du pouvoir, qui s'en mordra les doigts. Dirigée par des représentants de la société civile, bénéficiant de l'autonomie budgétaire et de la possibilité de choisir librement son personnel auxiliaire, la commission finira par étayer l'hypothèse de l'assassinat politique lié aux activités journalistiques de Norbert Zongo, au grand dam du pouvoir qui tentera désespérément de dévoyer le travail de la commission.

La cohérence idéologique

Le noyau dirigeant de la société civile burkinabè est cimenté par une même vision du monde, qui sous-tend son action et dont les principes généraux et les valeurs mêlent de façon contradictoire visions libérale et révolutionnaire, voire marxiste. Sur le plan des valeurs libérales, le MBDHP, la CGTB, *L'Indépendant* et leurs alliés, en tant que contre-pouvoirs, ont puissamment contribué à arracher des « acquis démocratiques » et à promouvoir les droits de l'homme au Burkina-Faso. De ce point de vue, leur engagement en faveur de la démocratie libérale ne peut être mis en doute. Mais, de là à penser qu'ils peuvent constituer un quelconque soutien aux réformes libérales mises en œuvre par le gouvernement sous l'égide des institutions de Bretton-Woods, il y a un pas qui ne saurait être franchi au regard de l'étatisme qui imprègne également les référentiels de la société civile. En effet, le Collectif considère les Programmes d'ajustement structurel (PAS) comme la principale source des « crimes économiques » qui se sont produits au Burkina, et comme un « fléau destructeur²¹. » Une telle vision constitue un paradoxe, dans la mesure où le concept de société civile est lui aussi sous-tendu par une vision néolibérale²². Comme le note Lawson, les éléments les plus dynamiques de la société civile considèrent que l'État est au centre de conflits d'intérêts économiques²³. Au Burkina aussi, leurs prises de position s'élèvent contre le désengagement de l'État qui repose sur une vision libérale d'un État minimum préconisé par la Banque mondiale. La suppression des PAS et de la réforme de l'administration publique figure de façon récurrente dans le cahier de revendications de la CGTB. Lorsque l'on sait que cette centrale syndicale prône un syndicalisme révolutionnaire, anti-impérialiste et anticapitaliste, on n'est guère surpris par ses prises de position antilibérale. Il en va de même de l'ANEB, qui considère les PAS

comme une source de chômage et de misère, dans la mesure où ils ont entraîné un contingentement drastique des recrutements dans la fonction publique et des allocations. En revanche, ni les statuts ni les dirigeants du MBDHP n'ont jamais affiché une quelconque « ligne révolutionnaire ». Mais on peut se demander si les dirigeants du mouvement ne partagent pas avec les mouvements syndicaux qui sont ses alliés objectifs une même vision du monde, tant il est vrai que celle-ci n'est pas incompatible avec la promotion des « droits bourgeois »²⁴.

La littérature sur l'historique du mouvement étudiant, qui a constitué avant l'effondrement du bloc soviétique le catéchisme de tout militant de base de l'UGEB, donne une piste permettant de reconstituer la cohérence idéologique du noyau dirigeant de la société civile burkinabè et de mettre en relief une vision commune du monde. Cette littérature admet que l'UGEB, depuis son congrès de 1981, « choisit d'insérer désormais ses activités dans le cadre de la tactique et de la stratégie du Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRVR) », créé en 1978 et considéré par l'organisation estudiantine comme le seul véritable parti marxiste-léniniste au Burkina-Faso²⁵. Interrogé sur les liens entre les deux organisations, M. Tibiri, le leader de l'UGEB, ne dément pas, précisant même la signification profonde du syndicalisme révolutionnaire dont se réclame son organisation : « Nous sommes un syndicat révolutionnaire de lutte de classes. Cela veut dire que nous inscrivons notre lutte dans le cadre général de l'avènement d'une révolution au Burkina-Faso. C'est la solution pour nous, pour libérer ce pays et l'engager sur la voie du progrès social véritable »²⁶.

Par ailleurs, comme le reconnaît M. Tibiri, les associations les plus dynamiques de la société civile burkinabè sont animées par des anciens militants de l'UGEB²⁷. Compte tenu des liens formels et informels étroits entre les différentes organisations et leaders qui constituent le noyau dirigeant de la société

21. Déclaration du Collectif sur le rapport des sages.

22. C. Allen, « Who needs civil society ? », art. cit., p. 335.

23. L. Lawson, « External democracy promotion in Africa : another false start », *Commonwealth and Comparative Politics*, vol. 37, n° 1, mars 1999, p. 12.

24. On sait par exemple que le PCRVR est favorable aux réformes et à la lutte pour les libertés démocratiques, dans la mesure où « ce sont des conquêtes qui contribuent à saper ou affaiblir objectivement les bases du système politique actuel » (K. Sandwidi, *Les Partis politiques en Haute-Volta*, thèse, université de Potiers, 1981, p. 339). Il reste que si le référentiel marxiste peut bien s'accommoder avec le rôle d'un syndicat de travailleurs, il peut s'avérer gênant pour un mouvement qui s'est constitué autour des droits de l'homme – valeurs de la « démocratie bourgeoise » – et qui bénéficie d'une aide financière de la part de pays capitalistes, y compris des États-Unis.

25. Pour plus de détails sur l'histoire de la gauche marxiste burkinabè jusqu'en 1991, voir l'historique en fin d'article, ainsi que H. Diallo, « Gauche marxiste et pouvoir militaire de 1983 à 1991 », in R. Otayek et al., *op. cit.*, p. 298.

26. Interview accordée au *Journal du Soir* du 26 août 1999, p. 6 et 7.

27. *Ibid.*, p. 6.



civile burkinabè, il est fort probable que leurs visions du monde ne sont pas si éloignées les unes des autres. Le « *straddling* » pratiqué par certains militants permet d'ailleurs d'étayer cette hypothèse. On retrouve en effet souvent les mêmes militants dans les associations du mouvement étudiant (UGEB, ANEB), le MBDHP et dans le mouvement syndicaliste révolutionnaire affilié à la CGTB. Pour le régime Compaoré et ses organes d'information et de propagande, il ne fait guère de doute que le PCRV constitue le chaînon manquant, le *deus ex machina*, la main invisible d'une société civile frondeuse qui « fait de la politique » sous le couvert des droits de l'homme ou du syndicalisme, ainsi que tend à l'accréditer l'intitulé d'un article paru dans un numéro spécial de *Bug-Parga*, qui propose de « développer l'essor révolutionnaire pour une issue révolutionnaire à la crise structurelle que traverse notre pays²⁸ ». Dans un système où les « renseignements généraux » constituent l'appareil policier qui se porte le mieux, et dans la mesure où certains des dignitaires du régime sont des transfuges du PCRV²⁹, on pourrait donner du crédit aux affirmations du pouvoir sur l'affiliation partisane de certains dirigeants ou militants de la société civile. Peut-être que, à rebours de Gramsci qui préconisait dans les pays où la société civile est « primitive et gélatineuse » la conquête de l'appareil d'État avant de développer une société civile en harmonie avec l'infrastructure socio-économique – stratégie qu'a voulu appliquer le régime sankariste entre 1983 et 1987 avec l'échec que l'on sait –, le PCRV a-t-il choisi de développer d'abord son hégémonie dans la société civile avant d'accéder sans coup férir à l'appareil d'État pour mettre en œuvre son projet de « révolution nationale démocratique et populaire ». Dans cette perspective, on pourrait s'interroger sur l'avenir de la démocratie pluraliste au Burkina-Faso. En attendant de réévaluer la contribution exacte de la société civile burkinabè à l'enracinement de cette « démocratie bourgeoise », on est bien obligé d'admettre que le PCRV, grâce à ses relais, n'est pas loin de remplir une « fonction tribunitienne » (G. Lavau), qui aura contribué paradoxalement au renforcement des capacités d'un système qu'il entend abolir ; si bien sûr le Burkina de l'après-Zongo parvient à sortir de l'ornière. Ce qui est une autre affaire ■

Augustin Loada

Faculté de droit et de science politique/Université de Ouagadougou

28. *Bug-Parga* (journal du PCRV), « Édition spéciale crise politique nationale », mars 1999. Ce numéro a été distribué gratuitement le 10 avril 1999 à la Bourse du travail où siège le Collectif, à la faveur de la marche de protestation des femmes organisée par ledit Collectif. En moré, « *bug-parga* » signifie étincelle.

29. C'est le cas de Salif Diallo, ministre d'État, bras droit du président Compaoré, ou d'Idrissa Zampaligré, lui aussi ministre, porte-parole du président Compaoré lors de la campagne présidentielle de novembre 1998.

Bref historique de la gauche marxiste burkinabé

Introduit au Burkina-Faso au début des années 60, grâce notamment au mouvement étudiant, le « marxisme burkinabé » s'est jusqu'au début des années 90 caractérisé essentiellement par son émiettement en une multitude de groupuscules divisés par des querelles de leadership et par les grandes controverses qui ont traversé le mouvement communiste international. Le premier parti à se réclamer du marxisme est le Parti africain de l'indépendance (PAI), créé en 1963. Accusant ce dernier de « révisionnisme », un groupe de marxistes issus de l'UGEB crée en 1971 l'Organisation communiste voltaïque (OCV), qui éclate en 1978 pour donner naissance au Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRv) et l'Union des luttes communistes (ULC). Cette dernière est dissoute en 1981. Le courant marxiste qui a pénétré dans l'armée, grâce notamment à l'influence du PAI et de l'OCV, est représenté par un certain nombre de jeunes officiers, qui connaissent une montée en puissance en 1982 avec le coup d'État du Conseil du salut du peuple (CSP). Évincée du pouvoir le 17 mai 1983 avec l'arrestation de Sankara, alors Premier ministre, la faction marxiste du CSP prendra sa revanche en opérant le coup d'État du 4 août 1983. Le Conseil national de la révolution qui accède au pouvoir comprend, outre les militaires qui détiennent la réalité du pouvoir, des civils issus du PAI et de l'Union des luttes communistes reconstruites (ULC-R). Un an plus tard, le PAI est écarté du pouvoir. La même année, le 10 août 1984, apparaît l'Union des communistes burkinabé (UCB) créée par quatre groupes constitués par des marxistes isolés. Quelque temps après, une dissidence éclate au sein du PCRv pour donner naissance au Groupe des communistes burkinabé (GCB), qui apporte son soutien au processus révolutionnaire alors en cours qu'il considère, à la différence du PCRv, comme une révolution authentique. La question de l'unité des révolutionnaires aura été l'une des pommes de discorde entre l'élite militaire et les différents groupuscules, ces derniers refusant de se laisser fondre dans un seul parti, l'UCB, dominée par les militaires. Le Front populaire qui accède au pouvoir à la faveur du coup d'État sanglant du 15 octobre 1987 est au départ soutenu par l'UCB, le GCB et l'ULC. Ces deux derniers groupuscules seront écartés du pouvoir en raison de leur opposition à la politique d'ouverture du président Compaoré, qui suscite la création, en avril 1989, d'un parti à sa dévotion, l'Organisation pour la démocratie populaire-Mouvement du travail (ODP-MT). À la fin des années 80 et au début des années 90, les révolutionnaires burkinabé sont confrontés aux mutations de l'environnement international avec l'effondrement du bloc communiste et la montée des revendications internes en faveur de la démocratie. Hormis le PAI, les groupuscules marxistes et l'ODP-MT, présents sur la scène politique officielle, renoncent au marxisme en 1991 au profit de la « sociale démocratie ». Quant au PCRv resté dans la clandestinité depuis sa création, l'écroulement du bloc communiste, et surtout la chute de l'Albanie communiste qui constituait son modèle de référence, semble l'avoir laissé de marbre. Orthodoxe, intransigeant depuis sa création en 1978, ce parti a été l'une des cibles privilégiées des différents régimes qui se sont succédé au pouvoir, en particulier du régime sankariste, à qui il déniait toute légitimité révolutionnaire, estimant qu'un coup d'État ne saurait être assimilé à une révolution. Quant à l'expérience démocratique « bourgeoise » actuellement en cours, elle est dénoncée par ce parti comme une mascarade.